

Ecole Maternelle La Porte d'Or – Marsannay-la-côte

Conseil d'école du 13/10/2022

Présents:

Enseignants: Sonia Boursier, Valérie Décard, Lionel Dizier, Louis Moraës, Magali Vidal.

ATSEM: Christine Mairot, représentante du personnel municipal.

Mairie: Nicole Verpeaux, conseillère municipale.

Parents: Jessica Dos Santos, Romain Gerbet, Aline Marot, Aurélie Trouble, Amandine Olivier.

Excusés: Madame l'Inspectrice, Monsieur le Maire, Madame Corinne Piombino (adjointe au maire), les membres du RASED, Mme Marie-Thérèse Dechaume (DDEN), Monsieur Emmanuel Comparot, Mesdames Gaëlle Levite, Marine Tharion (représentants des parents d'élèves)

Présentation du conseil d'école

Tour de table et accueil des nouveaux membres

RQ: l'élection par correspondance a remporté un certain succès (80% de vote). La directrice fait remarquer qu'à l'instar de nombreux autres directeurs, elle demande que les élections ne soient plus obligatoires à partir du moment où une seule liste se présente. Cela éviterait un travail superflu et une dépense de papier inutile.

Le conseil d'école est géré par le décret du 06 septembre 1990. Il est composé :

- Du directeur qui en est le président,
- Du maire ou de son représentant,
- Des enseignants de l'école et membres du RASED,
- Des représentants des parents d'élèves (nombre égal au nombre de classes),
- Du DDEN,
- De l'IEN, qui est membre de droit.

Tous ces membres ont 1 voix en cas de vote.

Autres membres : représentants des ATSEM, autre membre du conseil municipal (avis consultatif) ou de la mairie.

Les parents suppléants sont les bienvenus également.

Il est constitué pour une année et se réunit une fois par trimestre.

Il vote le règlement de l'école.

Il établit le projet d'organisation de la semaine scolaire.

Il donne son avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école.

A l'issue de chaque séance, un procès verbal est dressé par son président, signé par celui-ci et contresigné par un secrétaire de séance.

Mme VERPEAUX suggère la présence de M Olivier Hennard, responsable du service vie scolaire de la mairie. La directrice fait remarquer qu'elle n'a jamais refusé la présence des membres de la municipalité, à partir du moment où la demande est faite en amont, et que le but est de pouvoir apporter des réponses à certains dossiers (travaux, finances...) De même, l'ordre du jour est toujours transmis aux élus et en copie au service vie scolaire afin que les élus puissent prendre les renseignements concernant les points

évoqués.

Rentrée 2022, équipe pédagogique, organisation pédagogique

-Actuellement 93 **enfants** répartis en **4 classes**, encadrés par 5 enseignants, 2 membres du RASED, 4 Agents municipaux et 2 AESH

-**les enseignants**: Mme Sonia BOURSIER, Mme Magali VIDAL, M Louis MORAES, Mme Valérie DECARD et M Lionel DIZIER (1 jour par semaine)

-**le Réseau d'Aide aux Enfants en Difficulté**: Mme Florence GAL (psychologue scolaire) Mme Catherine NUBOURG (enseignante spécialisée) Ce réseau travaille en partenariat avec les enseignants mais peut aussi être consulté par les parents.

-**Les agents Municipaux**: Mme Christine MAIROT (ATSEM), Mme Delphine HOLDER, Mme Catherine CHARBONNIER (actuellement en congé maladie et remplacée par Mme Alexia BONNEFOY), Mme Anabelle STRINTZ

En raison de l'ouverture d'une classe à la maternelle COLNET, il n'y a plus le 5ème poste d'agent maternel qui était occupé par une personne travaillant en alternance à Colnet et à Porte d'Or et qui assurait les remplacements en cas d'absences des ATSEM. Les absences des ATSEM ne sont donc pas remplacées.

-**Les AESH**: aide aux enfants à besoins éducatifs particuliers, Mme Sandrine THIEBAULT et Mme Virginie ANGELONE

-intervient également du personnel municipal pour l'entretien des bâtiments.

-répartition:

classe PS/MS: 9 PS + 15 MS / 24

classe PS/GS: 9 PS + 15 GS / 24

classe MS/GS: 11 MS + 11 GS / 22

classe MS/GS: 9 MS + 14 GS / 23

soit 18 PS / 31 MS / 42 GS

Les enseignants font remonter de grosses difficultés de gestion engendrées par les retards du service vie scolaire. Les admissions à la maternelle se font habituellement fin mai début juin, et nous n'avons eu cette année les effectifs que fin juin voire fin août. De même pour les inscriptions des enfants de GS au CP, l'information n'a pas été donnée. Une meilleure organisation est souhaitée car il y a de nombreuses répercussions de ces retards: journée passerelle avec la crèche, journée portes ouvertes, répartition des classes, aménagement des classes et commandes, auxquelles il faut ajouter l'inquiétude (compréhensible) chez les parents qui sont souvent dans l'attente de l'affectation de leur enfant. Ce point est confirmé par les parents présents qui ont été confrontés à ces problèmes.

-évolution:

*2 radiations à la rentrée: 1 dérogation pour Chenôve (la veille de la rentrée), et 1 déménagement le mois dernier

*prévisions rentrée 2023:

Les enseignants font part de leur inquiétude pour la rentrée prochaine. En effet, l'affectation de peu d'enfants de petite section cette année à la Porte d'Or (18), entrainera un déséquilibre à la rentrée prochaine avec le départ des 40 enfants de grande section.

La directrice demande la remise en place des réunions "commissions scolaires" réunissant directeurs et mairie pour étudier les répartitions et l'évolution des effectifs.

Règlement intérieur de l'école

Le règlement de l'école est élaboré à partir du règlement type des écoles maternelles et élémentaires publiques de Côte d'Or.

- L'année dernière des rajouts nous avaient semblés nécessaires concernant:
 - l'interdiction de circuler avec des véhicules à moteur dans la cour de l'école
 - la circulation des enfants venant en vélos, draisienne, trottinettes, motos dans la cour
 - l'utilisation de la cour après l'heure de sortie des classes

- L'utilisation des téléphones portables par les parents est un sujet de réflexion récurrent qui pourra faire l'objet d'échanges lors des cafés écoles-parents.

Les parents suggèrent un travail avec la référente famille ou avec le conseil municipal enfants...

Des affiches seront régulièrement installées pour essayer de sensibiliser les parents.

- une réflexion sur le tabagisme excessif devant la grille avait eu lieu, aboutissant à la création de la zone sans tabac aux abords de l'école. *Les enseignants et les parents en remercient la mairie, cela semble concluant.*

Le conseil d'école approuve à l'unanimité de règlement

Ce règlement et la charte de la laïcité seront distribués à chaque famille, accompagnés d'un "coupon" dans les cahiers de liaison signifiant la lecture et l'engagement des familles à respecter et faire respecter ce règlement.

Hygiène et sécurité

-Le protocole sanitaire:

actuellement nous sommes au niveau 0 du protocole sanitaire

-La sécurité:

*un exercice "incendie" a eu lieu vendredi 16/09 et s'est bien déroulé.

*les PPMS (plans particuliers de mise en sûreté face aux risques majeurs et face aux risques intrusion-attentat) sont à l'étude.

La directrice comme nombreux de ses collègues, demande d'être déchargée de ce travail qui engage une grande responsabilité, il serait souhaitable que le PPMS soit rédigé par une "équipe" composée de représentants de la mairie, des forces de l'ordre et de la directrice.

Le point sur les différents aménagements demandés, exécutés ou en attente dans le point travaux.

-Registre santé et sécurité : conformément à la loi, ce registre est mis en place et

consultable par les usagers de l'école

Finances

Rappel : Les finances de l'école se décomposent en 2 parties: l'école dispose d'un compte au Crédit Mutuel enseignants. La mairie vote des crédits de fonctionnement et d'investissement.

*Le compte CME: Les comptes sont gérés par la directrice et supervisés par l'OCCE. En fin d'année un bilan est fait, et validé par deux enseignants, 1 parent et transmis à l'OCCE qui vérifie toutes les données.

Ce compte est alimenté par :

- La participation volontaire des familles.
- Les bénéfices des actions organisées par l'école (vente de photos...)
- Les dons de l'association de parents d'élèves.
- Les autres dons (prix concours écoles fleuries par exemple)
- Une subvention municipale (versée après justificatifs des projets et plan de financement).

Ces fonds permettent l'achat de petits matériels, le paiement des bus, des spectacles, des visites...

La mairie vote également dans son budget des crédits de fonctionnement (achat de matériel scolaire), des crédits d'investissement (mobilier), des subventions (projets scolaires) et des sommes destinées aux travaux d'entretien des bâtiments...

L'année dernière au conseil d'école du mois de mars, la question des subventions avait été évoquée (cette subvention n'est versée que sur présentation des factures mais les finances de l'école ne permettaient pas d'effectuer les dépenses.) Une demande avait été faite à la mairie de versement sur présentation d'un devis (transport bus pour la sortie au parc de l'Auxois) cette demande avait été acceptée. Ce qui a été confirmé par Mme Piombino lors du conseil d'école de juin. A ce jour la subvention n'a cependant pas été versée. Mme Verpeaux explique que le Trésor Public demande la facture effective. Heureusement que les bénéfices de la fête de l'école ont pu renflouer les comptes de l'école et permettre le paiement des factures.

Le point est fait des différentes demandes (les commandes passent par le service vie scolaire avant d'être validées par le service finances, le bon d'engagement retransmis par le service vie scolaire pour être transmis à l'école qui peut ensuite passer les commandes auprès des fournisseurs...)

Ce point devrait également faire l'objet du travail de la commission scolaire.

Une meilleure organisation est souhaitée.

A la demande de Mme Verpeaux, la directrice transmettra le point de toutes les commandes en cours, en attente, et les factures correspondantes.

Il y avait 112,90 €
sur le compte en début d'année scolaire
il y a actuellement 256 €

Recettes :	Dépenses
<ul style="list-style-type: none">• Participation volontaire des familles 838€	<ul style="list-style-type: none">• Affiliation à l'OCCE et assurance (246€)• Petit matériel, livres• spectacle 395€

<ul style="list-style-type: none"> • subventions municipales (en attente) • concours écoles fleuries 40 € 	
---	--

L'association Les enfants de la Porte d'Or, vient de faire un don de 800€ à l'école qui va être utilisé pour la suite du projet d'aménagement de la cour: achat de plantes...

Fonctionnement / 3375 €	Investissement /	Subventions / 2800 €
150 € pharmacie (en attente) 700€ petit équipement (en attente) 200 € fournitures administratives 2285 € fournitures scolaires	Bancs vestiaires classe Magali OK bancs classes Louis et Valérie (en attente de livraison) tables classes Magali et Louis (en attente de livraison)	1700 € bus Parc auxois 927 € entrée parc auxois
<i>Les commandes concernant l'investissement ont été transmises en avril, le bon d'engagement n'a été transmis à l'école qu'au mois d'août, ce qui explique les retards de livraison...</i>		

Travaux

➤ Liés à la sécurité:

certains travaux ou aménagements ont déjà été demandés mais sans réponse ils vont faire l'objet d'une nouvelle demande:

en lien avec le PPMS:

- occulter les portes vitrées des classes
- création d'un portillon dans la cour, côté terrain de sports (*il semblerait que la mairie décline ce point en raison de la nécessité de créer une rampe d'accès*)
- mise en place de barrières à l'arrière-cour de l'élémentaire (des véhicules peuvent venir jusque sous les fenêtres de l'école)
- porte bibliothèque (enlever poignée extérieure)

L'équipement des portes de classe de verrous intérieurs a été réalisé.

en lien avec la sécurité des enfants:

- entretien des arbres de la cour (la directrice souhaite une confirmation écrite de l'entretien des grands arbres de la cour)
- aménagement pour isoler le coin de stockage des containers poubelles (actuellement accessible aux enfants)

➤ Autres travaux

Un récupérateur d'eau a été installé pendant les vacances, les enseignants souhaiteraient quelques précisions sur son fonctionnement (trop plein, hors gel...)

En attente:

- aménagement du préau: en raison du projet artistique sur le mur, il faudrait fermer le haut du préau pour éviter la dégradation par les intempéries

Mme VERPEAUX informe des recherches de solutions pour ce point, le devis pour l'installation de plexiglas étant trop élevé.

-dans le cadre de l'aménagement de la cour, une demande va être faite pour récupérer des bancs de ville (actuellement aux ateliers) et les installer dans la cour pour les enfants

➤ le problème du stationnement est à nouveau soulevé.

Des problèmes se posent suite à l'utilisation par de plus en plus de personnes du parking "école" situé entre l'espace Wallon et l'élémentaire.

Une réglementation et un aménagement seraient souhaitables en respectant l'accès secours et l'accès taxi (places handicapées)

Projets et activités

Le projet d'école:

Rappel: Les écoles présentent un projet d'école pour 3 ans qui prend en compte l'école, son contexte, et qui comporte plusieurs volets (réussite scolaire, socle commun, volet artistique et culturel, usage du numérique...).

Le projet d'école débuté il y a 2 ans porte sur la co-éducation avec pour idée une meilleure liaison entre école et maison, une meilleure prise en compte à la maison des attentes de l'école, une meilleure intégration des parents à l'école.

Ce projet s'articule autour de plusieurs axes:

-un travail approfondi autour du langage oral suite à un constat de baisse généralisée du niveau de langage des enfants (vocabulaire et syntaxe): des sacs à savoirs, des sacs à albums, des boîtes à raconter circuleront entre école et maison pour un réinvestissement à la maison du travail fait à l'école. *FAIT et à poursuivre*

-une meilleure appropriation de la cour autour d'un projet environnemental (aménagement, jardin, tri des déchets) et d'un projet artistique en coopération avec les parents.

Le projet environnemental va se poursuivre cette année encore

Cette partie s'est vue récompensée par la remise du prix du "jardin vivant" lors du concours des écoles fleuries organisé par les DDEN et l'OCCE.

L'aménagement des carrés potager a été réfléchi par l'équipe enseignante et va être demandé, pour une meilleure utilisation, une gestion de l'arrosage (installation de OYAS), une protection des plantations...

-travail sur le tri des déchets

Une réflexion est en cours sur l'installation de composteurs partagés. Des poubelles de tris seraient toujours les bienvenues à l'école.

-un soin particulier à l'accueil des nouveaux élèves, à la première rentrée en petite section: mise en place d'une rentrée échelonnée, réalisation d'un livret d'accueil, café écoles-parents de rentrée...

Les rendez-vous "cafés-parents" vont se poursuivre, cette année uniquement sur la maternelle La Porte d'Or (29/11 28/02 et 30/05)

Une demande spécifique va être faite à la mairie pour préparer en concertation la réunion d'accueil des nouveaux parents (réunion de première scolarisation) et l'associer à un café écoles-parents. Cela avait été fait il y a 2 ans en raison du contexte sanitaire, bien apprécié. L'année dernière la tentative de renouveler l'expérience n'a pas été concluante en raison d'un manque de préparation.

-Les activités régulières

- travail en coopération dans l'école: la chorale est déjà mise en route. Des ateliers sont proposés aux enfants de grande section, tous les après-midi dans le cadre d'un décloisonnement (tous les GS répartis en 4 groupes avec chaque enseignant)
- bibliothèque: les séances ont repris à la médiathèque.
- promenades
- sport

-Les activités occasionnelles:

- Spectacle "Dans la forêt des contes" de la Compagnie " Planète Mômes" le 07/10 à l'école.
 - Chorale de Noël: les enfants et les enseignants proposeront le vendredi des vacances de Noël (16/12) à la sortie des classes, la traditionnelle chorale de Noël, dans la cour. (à l'étude, stand vin chaud et chocolat chaud)
 - MARSASPORT: les enseignants émettent une réserve en raison de l'inorganisation de la manifestation l'année dernière (activités peu adaptées en fonction du nombre d'enfants et du matériel disponible). La participation sera fonction des propositions
 - Spectacle de l'école le 12 MAI, à la maison de Marsannay, sur le thème du jardin
 - Photographie scolaire le 27 mars
- programme "Les Enfants de la Porte d'Or"
- *25 février : défilé carnaval + goûter et confettis dans la cour de l'école élémentaire
 - *5 mars : bourse puériculture à la maison de Marsannay
 - *12 mai : aide au spectacle à la maison de Marsannay
 - *17 juin: fête de fin d'année à la maison de Marsannay (partenariat avec l'école élémentaire à confirmer

**Dates des prochains conseils d'école:
V 03/03 et V 30/06**